



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
+ⵓⵔⵉⵏⵏ ⵏ ⵏⵓⵕⵓⵏⵏ ⵏ ⵏⵓⵕⵓⵏⵏ ⵏ ⵏⵓⵕⵓⵏⵏ  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/18/2024

Rabat, le 21 octobre 2024

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que suite à l'augmentation de capital de *Stokvis Nord Afrique*\* en date du 15 octobre 2024, *Sanlam Maroc* a déclaré avoir franchi directement à la baisse, suite à un effet de dilution, le seuil de participation de 20% dans le capital de ladite société.

Suite à cette opération, la société *Sanlam Maroc* déclare détenir 3 034 748 actions *Stokvis Nord Afrique*, soit 17,15% du capital de ladite société.

\* Dont le prospectus a été visé par l'AMMC sous la référence VI/EM/030/2024

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux  
05 37 68 89 62  
[dfsp@ammc.ma](mailto:dfsp@ammc.ma)



[www.ammc.ma](http://www.ammc.ma)



[/ammc](https://www.linkedin.com/company/ammc)



[@ammc\\_news](https://twitter.com/ammc_news)